

■ **Pompes Funèbres P. Murith S.A.**, à Fribourg, CH-217-0131515-9, l'exploitation d'une entreprise de transport et pompes funèbres, etc. (FOSC du 22.05.1996, p. 2962). La procuration collective à deux de Pauchard Monique est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Dénervaud Isabelle, de Mézières (FR), à Belfaux.

Journal no 3200 du 20.07.2007  
(04043214 / CH-217.0.131.515-9)